ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

FRANÇOIS ASSELINEAU, PRÉSIDENT DE L'UPR

« Rendre à la France sa liberté et sa démocratie »

François Asselineau, président de l'Union populaire républicaine (UPR) et candidat à l'élection présidentielle, donne une conférence aujourd'hui à 16 h 30, à Colmar. Il plaide pour une sortie de la France de l'OTAN, de l'Union européenne et de l'euro.

François Asselineau.

— Pourquoi avoir créé votre propre parti ?

— J'ai fait du cabinet ministériel dans les années 1990 chez Gérard Longuet, Françoise de Panafieu, Hervé de Charrette. Si j'ai créé un parti, c'est parce que je me suis rendu compte que notre pays allait dans le mur. Il y a un gouffre entre ce que pensent les Français et la réalité des cabinets ministériels. La France n'est plus dirigée par les Français. La France a fait l'objet d'une captation de pouvoir, sous couvert de modernité, par les traités européens sans que les Français s'en rendent compte. Moi aussi je suis pour la paix mais on élit des gens qui n'ont plus que l'apparence du pouvoir. C'est comme si on faisait voter les passagers d'un avion pour le commandant de bord mais pas pour le plan de vol. Ça veut dire qu'on n'est plus en démocratie. Ce qui m'intéresse, c'est de savoir qui fixe les lois et les politiques de la France. Tout cela nous est imposé par le pouvoir de la commission européenne, de l'OTAN et de la banque centrale.

— Vos détracteurs vous classent à l'extrême droite. Où vous situez-vous politiquement ?

— Me coller une étiquette, c'est mal me connaître. La France, disait de Gaulle, est de droite et de gauche. Tous les partis politiques français, de l'extrême droite à l'extrême gauche, approuvent le principe de la construction européenne et désapprouvent son fonctionnement. Ils sont tous contre mais pour, ce qui s'appelle de la schizophrénie. Tout le monde propose aussi une autre Europe. Vouloir faire sortir la France de l'OTAN, de l'euro et de l'Union européenne n'a aucun rapport avec l'extrême droite ou le FN ; bien au contraire. Ce n'est pas être xénophobe, raciste ou nostalgique mais c'est vouloir une France souveraine et ouverte sur le monde. Le FN et Debout la France ne proposent jamais de sortir de l'OTAN et ne proposent pas vraiment de sortir de l'Union européenne. Ils évoquent un référendum à la Saint-Glinglin mais concrètement ils proposent de renégocier les traités européens. Le problème, c'est que la sortie de l'Union européenne est un sujet tabou en France, un pays de dogmes. Pourquoi doit-on être pour la construction européenne qui ne mène nulle part ?

— Pourquoi présentez-vous un programme qui s'inspire du Conseil national de la Résistance de 1944 ?

— Parce que la France n'a jamais été aussi en difficulté. Je propose aux Français de se rassembler, quelles que soient leurs convictions politiques ou religieuses et leurs origines ethniques ou sociales, pour rendre à la France sa liberté et sa démocratie. Cela impose de dénoncer juridiquement les traités européens, de sortir de l'UE et de l'euro, de sortir de l'OTAN et de soustraire l'économie, les services publics et les médias à la mainmise des féodalités privées.

RECUEILLIS PAR F. BY

› « Comment sortir la France du désastre en 2017 ? », au cercle Saint-Joseph, 29 rue Saint-Joseph à Colmar

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU HAUT-RHIN

Qui pour succéder à Eric Straumann ?

Si Eric Straumann était réélu député de Colmar en juin prochain, il devrait quitter la présidence du conseil départemental du Haut-Rhin. Cette perspective, bien que lointaine, commence à faire parler. Et certains noms reviennent plus que d'autres.

Qui pour succéder à Eric Straumann à la présidence du conseil départemental du Haut-Rhin ? Parmi les noms qui circulent figurent ceux de Pierre Bihl, Michel Habig, Olivier Becht, Lara Million et Brigitte Klinkert. PHOTOS DNA – LAURENT HABERSETZER

La perspective qu'Eric Straumann quitte la présidence du conseil départemental du Haut-Rhin à l'issue des élections législatives commence lentement à entrer dans les esprits. « Ce n'est pas un vrai sujet mais ça va le devenir au fur et à mesure de la campagne », commente un collègue, en reconnaissant toutefois que « ça commence à grenouiller ».

Eric Straumann lui-même espère repousser cette échéance. C'est-à-dire très concrètement que la droite victorieuse à la présidentielle et aux législatives modifie la loi sur le non-cumul des mandats. Beaucoup de ses collègues l'espèrent malgré la fin de non-recevoir que leur a adressé François Fillon sur le sujet.

« Un profil consensuel »

Ils sont nombreux à regretter la situation. « C'est un vrai problème parce qu'Eric Straumann fait bien son job », explique une vice-présidente. « C'est franchement dommage qu'il doive choisir. Celui ou celle qui le remplacera n'aura pas la tâche facile », note un collègue.

En attendant, plusieurs noms reviennent quand on évoque sa succession. À commencer par celui de Pierre Bihl, vice-président et président de la commission Administration générale et ressources humaines. Maire de Bergheim, il occupait les mêmes fonctions lors du dernier mandat de Charles Buttner. « Il a un profil plutôt consensuel par rapport à d'autres vice-présidents », relève un élu de la majorité. « Il a l'expérience et fait l'unanimité », commente une élue.

« Ça fait toujours plaisir que son nom soit mentionné mais il faut assumer la tâche ensuite. Je devrais quitter la mairie au moment où j'ai pris des fonctions au sein de mon intercommunalité », répond Pierre Bihl. S'il concède que « l'un ou l'autre collègue [lui] en ont parlé », il n'exprime guère d'enthousiasme.

Michel Habig, vice-président du Département, est aussi cité. Le maire d'Ensisheim, ancien président du groupe majoritaire, « pourrait assurer la transition », explique un membre de la majorité. « Ce serait intéressant. »

« Je n'ai jamais eu de plan de carrière »

Une autre vice-présidente est pressentie par certains. Il s'agit de Brigitte Klinkert, actuellement conseillère municipale de Colmar et suppléante du député Eric Straumann. « La question est prématurée », répond-elle. « Je n'ai jamais eu de plan de carrière. Quand une opportunité politique s'est présentée, je l'ai toujours saisie. »

Olivier Becht et Lara Million, vice-présidents élus en 2015, reviennent aussi dans les conversations. Mais leur candidature aux élections législatives dans l'agglomération mulhousienne conditionne leur avenir au sein de l'exécutif départemental. Dans ce cas, la défaite de l'une ou de l'autre rebattrait les cartes.

Une élue aguerrie prévient : « Il y a ceux qu'on voit et ceux qu'on ne soupçonne pas. Mais personne ne se détache pour le moment. » Elle sait qu'en politique, rien n'est jamais écrit. ■

FRANCK BUCHY

PARIS Semaine parlementaire

Téléphone, prison, wifi et alcools

Intercommunalité

Le sénateur **ANDRÉ REICHARDT** (LR, Bas-Rhin) a cosigné une proposition de loi qui vise à maintenir les compétences « eau » et « assainissement » dans les compétences optionnelles des communautés de communes.

Démarchage téléphonique

Le député **LAURENT FURST** (LR, Bas-Rhin) a posé une question écrite sur le dispositif de lutte contre le harcèlement téléphonique « Bloctel ». « Celui-ci est déjà dépassé, les entreprises de démarchage changeant désormais régulièrement de numéros et utilisant même parfois des préfixes d'appels locaux qui trompent les personnes appelées », explique l'élu.

Permis de conduire

SOPHIE ROHFRITSCH, députée (LR) du Bas-Rhin, a interrogé le gouvernement sur la possibilité qui pourrait être offerte aux titulaires de l'examen du Code de la route du permis B qui souhaiteraient passer un autre permis de conduire, de valider, en lieu et place d'un nouvel examen du code, une simple remise à niveau, pour les personnes l'ayant obtenu il y a plus de cinq ans.

Droit des femmes

Le député **ERIC ELKOUBY** (PS, Bas-Rhin) a signé l'appel pour les droits des femmes rédigé par Monique Orphé (PS, La Réunion), vice-présidente de la délégation aux droits des femmes à l'Assemblée nationale. Ce texte s'inquiète des atteintes et des menaces sur le droit à l'interruption volontaire de grossesse.

Police municipale

Le député **JEAN-LUC REITZER** (LR, Haut-Rhin) a cosigné deux propositions de loi visant à donner accès aux agents de la police municipale aux fichiers nationaux des certificats d'immatriculation et des permis de conduire et visant à habiliter les agents de la police municipale au contrôle d'identité de toute personne se trouvant sur le territoire communal.

Police municipale (bis)

La sénatrice **CATHERINE TROENDLÉ** (LR, Haut-Rhin), qui a cosigné un amendement sur le sujet, se réjouit que la commission des lois ait étendu aux agents de la police municipale de nouvelles règles relatives à l'usage des armes. Ces dispositions permettraient l'usage de la force armée dans le but exclusif d'empêcher la réitération d'un ou de plusieurs meurtres ou tentatives de meurtre venant d'être commis. « Il aurait été incompréhensible que seules les forces de sécurité relevant de l'État bénéficient de ces dispositions alors même que, dans les faits, l'ensemble des forces de sécurité de la ville seraient impliquées dans des opérations », estime l'élue.

Prisons

Le sénateur **JEAN-MARIE BOCKEL** (UDI, Haut-Rhin) est membre de la commission qui publiera fin mars le Livre blanc consacré à l'administration pénitentiaire. L'objectif de ce travail est d'apporter les fondements d'une loi de programmation interministérielle ou la modification organisationnelle de l'administration pénitentiaire. Jean-Marie Bockel espère à ce titre « porter quelques concepts qui lui tiennent à cœur, dont celui des prisons ouvertes qui représente une réponse concrète à l'humanisation des lieux d'emprisonnement et la réinsertion des détenus ».

Éducation nationale

Le député **ERIC STRAUMANN** (LR, Haut-Rhin) a cosigné une proposition de loi visant à permettre aux maires de choisir librement l'organisation du temps scolaire des écoles élémentaires placées sous leur responsabilité, en concertation avec les parents d'élèves et le monde enseignant.

Protection des maires

Le sénateur **CLAUDE KERN** (UDI, Bas-Rhin) a déposé un amendement pour assurer une meilleure protection des maires. Il a été soutenu par plus de 50 sénateurs dont Fabienne Keller et MM. Bockel, Kennel, Reichardt et Danesi. « Après les agressions répétées subies par des maires et le reclassement de certains délits en contraventions, il semble urgent d'accompagner les élus dans l'exercice de leurs fonctions », estime Claude Kern. L'amendement fait apparaître clairement entre autres les fonctions de maire et d'adjoint aux maires comme étant des « personnes dépositaires de l'autorité publique ».

Syndicats

Le député **ANDRÉ SCHNEIDER** (LR, Bas-Rhin) intervenant devant l'Assemblée permanente du Conseil de l'Europe, a plaidé que les syndicats devraient « se « réinventer » afin de mieux répondre aux nouvelles attentes des salariés ». Il a plaidé pour le dialogue social.

Wifi gratuit

La députée européenne **ANNE SANDER** a été nommée rapporteure pour le groupe PPE du règlement européen « Wifi for EU », qui vise à aider les communes et les entités publiques comme les bibliothèques, les musées ou les hôpitaux, à déployer des antennes wifi afin de fournir une connexion internet gratuite.

Étiquetage des alcools

Le député **ANTOINE HERTH** (LR, Bas-Rhin) a interrogé Matthias Fekl à propos de la position française concernant la résolution de l'Union européenne sur la stratégie alcool 2016-2020. Le Ministre lui a répondu qu'à titre personnel il était hostile à un étiquetage « anxiogène » sur les produits de nos terroirs. ■

La députée européenne Anne Sander sera rapporteure du règlement qui veut aider les communes à établir des réseaux de wifi gratuite. PHOTO ARCHIVES DNA

TTE-RTE 03